

## DROIT D'ADMISSION EN SITUATION DE PANDÉMIE COVID

MISE À JOUR : tout touriste de plus de 6 ans qui souhaite s'enregistrer dans un hébergement touristique devra fournir l'un des éléments suivants pour l'enregistrement :

- Test antigénique covid négatif effectué dans les 72 heures précédant l'arrivée. Relevé complet des vaccins au cours des 8 derniers mois.
- Certificat officiel indiquant : nom du vaccin, nombre de doses reçues et date pour chaque dose.
- Au moins une dose il y a plus de 15 jours mais pas plus de 4 mois. Certificat officiel indiquant le nom du vaccin et la date de la dose.
- Vous avez eu le covid au cours des 6 derniers mois, certificat médical ou document officiel indiquant la date de la maladie.

Note: les seuls vaccins valides sont ceux approuvés par l'EMA.

Si vous arrivez à la résidence dans un futur proche, veuillez contacter: [reception@pearlygrey.com](mailto:reception@pearlygrey.com) , pour plus d'informations.

Merci.  
Ana Alvarez  
Resort Manager